

Saint Philothée Kokkinos

Lettre à l'évêque Alexis de Vladimir pour le métropolite de Kyiv et de toute la Russie

Lettre du patriarche Philothée au grand-duc Dimitri Ivanovitch, le félicitant pour ses bonnes relations avec l'Église, avec des informations sur les lettres envoyées à d'autres princes et au métropolite

17. Lettre au métropolite Alexis, le félicitant pour ses bonnes relations avec le trône patriarcal

18. Lettre aux princes russes les exhortant à obéir au métropolite

19. Lettre à l'évêque de Novgorod (Alexis), lui demandant de renoncer à son phélonion en forme de croix et d'obéir au métropolite Alexis et au grand-duc Dimitri

20. Lettre d'excommunication aux princes russes qui ne souhaitaient pas participer à la guerre contre le prince lituanien

21. Lettre d'excommunication au prince de Smolensk, Sviatoslav

27. Lettre au prince de Tver, Mikhaïl, l'invitant à envoyer ses hommes pour juger le Métropolite

28. Lettre au métropolite Alexis l'exhortant à faire la paix avec le prince Mikhaïl de Tver et à ne pas laisser les diocèses lituaniens sans supervision pastorale

29. Lettre au prince Mikhaïl de Tver concernant la réconciliation avec le métropolite Alexis et le respect du baiser de la croix

Lettre à l'évêque Alexis de Vladimir, métropolitaine de Kiev et de toute la Russie

(30 juin 1354)

La sainte Église catholique et apostolique de Dieu, par la grâce du Christ qui lui a été accordée dès l'origine, et possédant toujours une force et une vigueur inébranlables pour tout organiser en vue du bien commun, étend naturellement sa sollicitude à tous les évêchés, où qu'ils se trouvent, afin que tout y soit correctement organisé et accompli selon la loi du Seigneur. Mais elle prend particulièrement soin des saintes Églises des régions reculées, caractérisées par le grand nombre de leurs fidèles et la puissance de leur principauté : là, accomplissant son devoir habituel, elle a pour but premier le bien commun et la sanctification des âmes. C'est pourquoi le très saint métropolitaine de Kiev et de toute la Rus', qui possède un vaste territoire et gouverne un peuple nombreux qui glorifie le nom de Dieu, reçoit un honneur particulier de la sainte Église de Dieu, qui souhaite par tous les moyens prendre soin de lui et lui apporter son aide et son soutien, d'autant plus qu'il compte de nombreux impies et adorateurs du feu dans ses environs. Pour toutes ces raisons, et conformément aux nombreux et précieux atouts de cette métropole [la Grande Église], de même qu'autrefois elle y avait nommé à la tête de la hiérarchie des hommes excellents, par leurs mérites, des hommes pieux, après les avoir dûment mis à l'épreuve, elle a veillé avec le plus grand soin à trouver et à choisir parmi le clergé de Constantinople, glorifiée, protégée et exaltée par Dieu, un homme vertueux, éloquent, versé dans les canons et versé dans les lois civiles, et, l'ayant nommé évêque, à l'envoyer y exercer un ministère pastoral digne et efficace au sein de la très sainte Église susmentionnée. Mais puisque le très aimé de Dieu évêque de Vladimir, Kir Alex, natif de cette ville et y ayant reçu son éducation, digne de respect pour sa piété et sa vertu, a acquis l'affection et la faveur spirituelles de l'ancien très révérend archevêque de toute la Rus', Kir Théognost, qui, ayant lui-même administré avec excellence cette zone métropolitaine, lui a confié une partie de ses prérogatives en tant qu'homme capable de gérer les affaires et d'être un pasteur des âmes, et l'a élevé à l'épiscopat, alors, convaincue par l'expérience et les actes de sa valeur, elle a écrit à son sujet à la très sainte Grande Église de Dieu, le présentant comme digne et capable de gouverner hiérarchiquement la très sainte métropolitaine de Kiev et de toute la Rus' (après une période d'examen minutieuse et approfondie de près d'un an, nous avons été pleinement convaincus qu'il justifie en tout point les témoignages des Romains qui s'y trouvaient et la réputation générale et louable de son nom, ainsi que ceux des Russes, venus de divers lieux et à différentes époques, qui sont venus ici avec des éloges à son sujet), et maintenant la très noble grande prince Sir John, bien-aimé du Seigneur et fils chéri de notre humble communauté, écrit à son sujet à mon très saint autocrate et à la sainte grande Église de Dieu : alors nous, bien que cela soit tout à fait inhabituel et non sans risques pour l'Église, avons consenti à cela – uniquement en raison de ces témoignages élogieux et fiables à son sujet, et par respect pour sa vie vertueuse et agréable à Dieu, et de plus – uniquement en ce qui concerne Sir Alexis, nous n'autorisons et n'autorisons à l'avenir aucun autre Russe de naissance à devenir évêque en ce lieu : cette charge est réservée à tout membre du clergé de Constantinople glorifiée, exaltée et prospère, excellent en vertu et en qualités, instruit et confirmé dans la puissance de la Parole, dans la connaissance et l'application des lois de l'Église, afin qu'il puisse, comme il a été dit précédemment, utilement et conformément à la pratique ecclésiastique et canonique, résoudre les questions canoniques qui se posent et conduire le peuple chrétien local vers des pâturages salvatrices, autonomes et sans besoin d'aide extérieure. Nous proposons que les patriarches qui nous succéderont accomplissent également cette tâche, car elle est admirable et hautement bénéfique pour l'œuvre de l'Église de Dieu. Ainsi, après consultation du saint et divin concile des très révérends évêques ici présents, nos très honorables et bien-aimés frères et co-serviteurs dans le Seigneur : Chalcedoine, Mélénicie, Pont-Héraclée, Rhodes, Christophe Copolis, Mytilène, Aprorie, Médine, Calliopolis, Ténédos, Garelia et Examilia, nous avons établi ce même Seigneur Alexis comme parfait métropolitaine de Kiev et de toute la Rus', le transférant et l'élevant, de la manière susmentionnée, à ce trône suprême pour sa vertu et ses autres mérites, avec le consentement et l'accord de mon très saint autocrate, zélé défenseur de l'ordre ecclésiastique et du bon ordre, et gardien des dogmes divins et pieux. Ainsi, ayant déjà été élevé et installé comme le parfait métropolitaine de Kiev et de toute la Russie, conformément à la législation et à la tradition canoniques en vigueur depuis

l'origine, ce même très révérend métropolitain de Kiev et de toute la Russie, Sir Alexis, frère bien-aimé et compagnon de notre mesure dans le Saint-Esprit, est maintenant envoyé comme s'il était l'un des leurs et [ici] élu évêque. C'est pourquoi nous l'annonçons au concile local des évêques les plus pieux et au très noble Grand Prince de Rus', Sir Jean, et nous demandons aux nobles princes, fils bien-aimés du Seigneur de notre rang, ainsi qu'au clergé sous son autorité, aux autorités et à tout le peuple du Seigneur, et nous les exhortons paternellement à le recevoir avec joie, à se réjouir de sa venue et à lui témoigner toute bienveillance et tout honneur dans tout ce qu'il dira et leur inspirera, pour le salut de leurs âmes et pour la confirmation des dogmes pieux et orthodoxes de l'Église de Dieu : car le respect, la révérence et l'obéissance qui lui sont témoignés s'étendent à Dieu et rejaillissent également sur notre rang et sur le divin et sacré concile présent parmi nous. Il doit, bien entendu, occuper sa place sur le trône sacré, en tant que métropolitain parfait de Kiev et de toute la Russie, et jouir de tous les droits et privilèges appartenant à ce très saint métropolitain : car, selon les canons divins et sacrés, ce même très révérend métropolitain doit avoir autorité sur tout ce qui concerne l'Église, y signant les lecteurs, installant les sous-diacres et les diacres et ordonnant les prêtres, en un mot, accomplissant tout ce qui est confié au très révérend évêque de Kiev et de toute la Russie ; tout le clergé là-bas et toutes les autres personnes, prêtres, moines et laïcs, sont tenus de lui obéir et de se soumettre à lui comme à leur pasteur, père, enseignant, médiateur et intercesseur auprès de Dieu, acceptant volontiers et accomplissant avec diligence tout ce qu'il leur offrira et leur inspirera, pour le bien et le salut des âmes. Puisqu'il est tenu, conformément aux canons divins et sacrés, de venir ici en vertu de sa dépendance envers l'Église sainte, universelle et apostolique de Dieu et conformément aux prescriptions canoniques, mais qu'il lui est impossible de venir chaque année, tant en raison de la distance du voyage que des difficultés qu'il implique, nous ordonnons qu'il vienne ici tous les deux ans, si une question nécessitant une discussion se pose, conformément à son devoir et aux besoins ecclésiastiques nécessaires, ainsi que pour résoudre les questions importantes qui se posent dans sa circonscription. Si, toutefois, en raison d'une infirmité ou d'autres obstacles, il ne peut comparaître en personne au saint et divin concile tenu en notre présence, il est tenu de choisir et d'envoyer ici, parmi son clergé, celui qu'il juge apte, muni d'une lettre dûment authentifiée, exposant toutes les questions urgentes, qui pourront ainsi, par la grâce de Dieu, recevoir ici une décision juste et appropriée.

En témoignage et confirmation de ce qui précède, notre acte conciliaire a été promulgué pour approbation par le très révérend métropolitain de Kiev et de toute la Russie, Sir Alexis, très honorable et bien-aimé dans le Seigneur, frère et compagnon de rang.

Promu le 30 juin, indiction 7, an 6862

Lettre du patriarche Philothée au grand-prince Dimitri Ivanovitch, louant ses bonnes relations avec l'Église, avec des informations sur les lettres envoyées à d'autres princes et au métropolite

juin 1370

Extrait des Acta Patriarchatus, vol. I, p. 516-518

Très noble grand-prince de toute la Rus', dans le saint Esprit, fils bien-aimé de notre royaume, roi Dimitri : nous prions Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé, paix spirituelle et physique, une longue vie paisible, un accroissement et une prolongation de votre règne et de votre autorité, et tout ce qui est bon et salubre. Votre lettre est parvenue à bon port à notre royaume, accompagnée de votre serviteur Daniil. J'ai pris connaissance de tout ce que vous rapportez et écrivez, et je remercie Dieu pour votre bonne santé et pour le bon déroulement de vos affaires et de votre gouvernement. Conformément à mon devoir de père, établi par Dieu pour tous les chrétiens du monde entier, je veille toujours sur eux, je m'efforce de les sauver et je prie Dieu pour leur salut. Mais je le fais tout particulièrement pour vous, le peuple saint du Christ, sachant la crainte, l'amour et la foi que vous avez pour Dieu. Oui, je prie pour vous et je vous aime plus que quiconque. Mais surtout, je vous aime, Excellence, et je prie pour vous comme pour mon fils, pour votre amour et votre amitié envers notre condition modeste, pour votre sincère dévotion à la sainte Église de Dieu, pour votre bienveillance et votre obéissance à sa Grâce le Métropolite de Kyiv et de toute la Russie, frère bien-aimé et compagnon de notre condition modeste dans le saint Esprit. Car j'ai appris que vous le respectez et l'aimez, et que vous lui témoignez une obéissance et une soumission totales, comme il me l'a écrit lui-même. Je vous en ai grandement loué et me suis réjoui à votre sujet. Continuez ainsi, mon fils, afin que je continue d'intercéder pour vous, et vous recevrez non seulement de plus grandes bénédictions dans cette vie présente – une vie insouciant et une force indestructible –, mais aussi, dans le siècle à venir, la jouissance des bénédictions éternelles. J'intensifierai mes prières et mes bénédictions. Le Métropolite que j'ai institué porte l'image de Dieu et siège parmi vous à ma place, afin que quiconque lui obéit et désire lui témoigner amour, honneur et obéissance obéisse à Dieu et à notre mesure, et que l'honneur qui lui est rendu me revienne, et par moi, directement à Dieu Lui-même. Et quiconque le Métropolite bénit et aime pour quelque bonne raison que ce soit – pour sa piété ou son obéissance – je le considère comme béni, et Dieu aussi; inversement, quiconque il offense et interdit, je l'interdis également. C'est pourquoi, mon fils, continue à faire ce que je t'écris, ce que, par la grâce du Christ, tu sais et accomplis toi-même : efforce-toi et prends encore plus soin de l'Église de Dieu. Car le véritable Métropolite est un grand homme; il a été désigné par Dieu comme ton père, et, comme notre mesure l'a entendu dire, il t'aime beaucoup, pour notre grande consolation et notre joie. Mais assez parlé de cela; Quant aux autres sujets que vous m'avez abordés, à votre demande, les chartes de notre métropole ont été émises et, avec l'aide de Dieu, déjà envoyées. Vous pouvez les consulter et tout apprendre en détail auprès du métropolite de Kiev et de toute la Rus'. Tout a été fait comme vous le souhaitiez : je vous ai comblé d'éloges et vous ai témoigné mon affection et ma bienveillance ; en revanche, j'étais profondément attristé et en colère contre les [autres] princes, comme vous le constaterez dans mes chartes. Vous avez bien fait de m'écrire à ce sujet : [allez-y], écrivez-moi en toute confiance pour tout ce que vous désirez ou dont vous avez besoin, et demandez ce que vous souhaitez : car je suis votre père et vous êtes mon fils bien-aimé ; ainsi que mon fils et votre frère, Sir Vladimir, que j'aime et respecte profondément pour ses qualités, et je lui écris de la même manière qu'à Votre Excellence. Que Dieu vous garde en bonne santé, vous protège de tout mal et vous préserve de toute adversité.

Inscription manuscrite sur l'original, de la main du patriarche : juin, indiction 8

17. Lettre au métropolite Alexis, louant ses bonnes relations avec le Trône patriarcal

Juin 1370

Extrait des Acta Patriarchatus, vol. I, p. 518-520

Votre Grâce, Métropolite de Kiev et de toute la Russie, très honorable et bien-aimé frère et co-serviteur de notre communauté dans le Saint-Esprit : Notre communauté prie Dieu Tout-Puissant de vous accorder grâce, paix, miséricorde, santé spirituelle, force physique et tout ce qui est bon et salutaire. Votre lettre est parvenue jusqu'à nous; grâce à elle et à votre serviteur Avvakum, qui me l'a apportée, j'ai pris connaissance de tout ce que vous écrivez et rapportez. Vous avez bien fait d'envoyer vos rapports écrits et votre serviteur : tous les évêques devraient en faire autant. Votre Sainteté connaît parfaitement les décrets et règlements canoniques en vigueur à ce sujet, à savoir que tous les évêques locaux doivent soit se présenter en personne devant le patriarche et le concile divin et sacré, soit, lorsque cela leur est impossible, envoyer des lettres et des émissaires en leur nom, pour faire rapport et demander ce qui est nécessaire. À l'origine, les canons divins et sacrés prescrivait que nos évêques viennent ici deux fois par an (les règles les plus anciennes de l'Église sont, bien sûr : le canon apostolique 37, le canon 5 du premier concile de Nicée, le canon 20 du concile d'Antioche et le canon 19 du concile de Calcédoine); puis, certains évêques plus récents, réunis, tenant compte de l'éloignement du lieu et des faiblesses humaines, ont décidé de ne venir qu'une fois par an (voir les règles des conciles postérieurs : le canon 8 du Trône et le canon 6 du Deutéronome). J'ai donc bien reçu votre lettre et vous recommande de continuer ainsi; ou mieux encore, si cela vous convient, venez en personne. Sinon, écrivez-moi, faites-moi part de vos besoins et posez-moi des questions sur tout ce dont vous avez besoin, sur les besoins de l'Église, sur les affaires de l'État, sur tout ce que vous désirez : vous recevrez d'abord des réponses à vos doutes et à vos questions, puis vous serez informé de toutes les affaires d'ici-bas : Église, État et royauté. Et si le patriarche ou le concile a besoin de convoquer Votre Sainteté, n'y voyez aucun inconvénient. Vous savez vous-même l'amour et la bienveillance que j'ai pour Votre Sainteté : un amour particulier et une confiance inébranlable. Je vous aime profondément, je vous considère comme un ami proche et je suis très heureux lorsque vous m'écrivez pour me donner de vos nouvelles, de votre pays, de votre administration et de ce grand troupeau. Je sais et je suis convaincu que vous m'aimez et que l'amitié est notre devoir. Aussi, si vous avez besoin de quoi que ce soit, écrivez-moi en toute confiance, je vous le fournirai. Efforcez-vous donc de prendre soin de votre peuple, de votre troupeau : car tous les chrétiens vous ont pour père, maître et médiateur auprès de Dieu; et vous savez bien le soin que les bergers doivent porter à leurs brebis, ce troupeau raisonnable du Christ. Car les lèvres du Christ lui-même parlent par le saint et grand Apôtre Paul : « car il leur faudra rendre parole pour le peuple qui leur sera confié au jour du jugement. » Notre Météorologie écrivit aussi spécialement aux princes, mes fils, leur inculquant la soumission qu'ils doivent à Votre Sainteté : je leur ai ordonné de s'efforcer d'être soumis et obéissants, et de témoigner un respect et une attention absolus à Votre Sainteté ; je leur ai enseigné, persuadé et instruit qu'ils doivent vous considérer comme s'ils considéraient notre médiocrité : car vous détenez mes droits, et s'ils se soumettent à Votre Sainteté et lui témoignent honneur et amour, alors ils m'honoreront, moi qui détiens les droits de Dieu sur terre. Et puisque, par la grâce du Christ, vous avez été nommé Métropolite par moi, vous détenez mes droits, et quiconque se soumet à Votre Sainteté se soumet à moi, et cet honneur me revient. Ainsi écrivis-je aux princes, les enseignant et les instruisant sur ce qui sert le bien de l'âme et du corps et l'exaltation de leur honneur. Et je vous instruis, Sainteté, sur le même sujet que celui mentionné plus haut : ce peuple nombreux et nombreux requiert une grande attention; il dépend entièrement de vous. Efforcez-vous donc, autant que possible, de l'instruire et de l'enseigner de tout ce que vous avez reçu du Saint Évangile, des Saints Pères et de nos docteurs; alors Dieu vous accordera son aide et son soutien. Vous m'avez également écrit pour me faire un rapport concernant les princes qui ont violé leurs serments et les conditions de paix : des chartes de notre métropole leur ont été adressées à ce sujet, émises à la demande de mon fils, le Grand-Duc, dont vous prendrez connaissance. De plus, une charte a également été envoyée à l'évêque de Novgorod concernant l'affaire dont vous avez connaissance, ainsi que d'autres points que vous découvrirez dans son

contenu. Que la grâce de Dieu préserve votre sainteté sans souffrance, dans la sérénité et au-dessus de toute adversité. Sur l'original, écrit de la main du patriarche : mois de juin, indiction 8.

18. Lettre aux princes russes les exhortant à obéir au métropolite

Juin 1370

Extrait des Actes du Patriarcat, vol. I, pp. 520-522

Très nobles princes de toute la Rus', fils bien-aimés et chéris de notre humble condition dans le Saint-Esprit : nous prions Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être spirituel, force et vigueur physiques, succès dans toutes vos entreprises et prospérité, pouvoir accru, honneur grandissant et tout ce qui est bon et salutaire. Nos fidèles, conscients depuis longtemps de votre foi et de votre piété pures, reçues dès l'origine de notre très sainte Église catholique et apostolique de Dieu et que vous conservez intactes, pures et entières, en tant que chrétiens orthodoxes, ne cessent de prier pour que vous préserviez à jamais cette excellente grâce et que votre foi en Dieu et votre piété grandissent encore. Vous obtiendrez tout cela si vous témoignez le respect, la révérence, l'obéissance et la soumission dus à Sa Grâce le Métropolite de Kyiv et de toute la Russie, le très honorable et bien-aimé frère et compagnon de service dans le Saint-Esprit, que Dieu vous a donné par notre intermédiaire. Et, en véritables fils de l'Église, vous l'écoutez, lui et ses enseignements, comme vous êtes tenus d'écouter Dieu lui-même. Car puisque Dieu a placé notre communauté à la tête de tous les chrétiens de l'univers, gardienne et protectrice de leurs âmes, tous dépendent de moi comme de leur père et maître commun. Et si je pouvais parcourir personnellement chaque ville et chaque village de la terre pour y prêcher la parole de Dieu, je le ferais sans hésiter, comme si c'était mon œuvre. Mais comme il est impossible à un homme faible et chétif de parcourir l'univers, notre communauté choisit les meilleurs et les plus vertueux individus, les nomme et les ordonne pasteurs, enseignants et évêques, et les envoie dans différentes parties du monde : l'un dans votre grand et peuplé pays, un autre dans une autre partie de la terre, et partout un archevêque spécial, de sorte que chacun, dans le pays et la localité qui lui sont attribués, représente la personne, le siège et tous les droits de notre communauté. Et ainsi, puisque vous avez là, à ma place, le Très Révérend Métropolite de Kiev et de toute la Russie, homme vénérable, pieux, vertueux et comblé de toutes les qualités, capable, par la grâce du Christ, de guider le peuple et de le conduire vers le salut, de consoler les âmes affligées et de fortifier le cœur des souffrants (et vous connaissez vous-mêmes ses vertus et sa sainteté par expérience) : vous êtes donc tenus de lui témoigner le même honneur et la même soumission que vous me devriez à moi-même si j'étais présent; car il est là à ma place, jouissant de nos droits, de sorte que le respect, l'obéissance et la soumission qui lui sont manifestés sont à notre mesure et, par nous, parviennent directement à Dieu. C'est pourquoi, vous, véritables fils de l'Église du Christ, nourrissant en vos âmes la vraie foi en Dieu et la piété, vous êtes tenus d'obéir à votre père, pasteur et maître, que Dieu vous a donné par notre intermédiaire, de le révéler comme vous me révèrez et d'accueillir ses paroles comme les commandements de Dieu. Si vous agissez ainsi et avez une telle disposition envers l'Église de Dieu et envers votre très saint Métropolite lui-même, vous recevrez tout d'abord une récompense en ce monde, ayant trouvé auprès de Dieu lui-même coopération et aide en tout ce dont vous avez besoin. Il vous accordera force accrue, longue vie, succès dans vos affaires, prospérité comblée de toutes sortes de bénédictions, une vie sans chagrin et dans le confort, ainsi qu'une bonne santé physique. Et dans le monde à venir, vous recevrez le royaume des cieux, l'héritage des bénédictions éternelles et leur jouissance. Et de notre humilité, vous recevrez de nombreuses et grandes louanges, actions de grâces et prières à Dieu, afin que sa grâce et sa miséricorde vous maintiennent fermement enracinés dans la foi véritable et irréprochable et soumis au Père et Maître de vos âmes, de sorte que vous demeuriez ainsi en bonne santé, de bonne humeur et au-dessus de toute adversité.

Écrit sur l'original de la main sincère du patriarche : juin, indiction 8.

N° 19. Lettre à l'évêque de Novgorod (Alexis) lui demandant de déposer son phélonion en forme de croix et de prêter obéissance au métropolite Alexis et au grand-duc Dimitri.

Juin 1370

Extrait des Acta Patriarchatus, tome I, p. 522-523

Très pieux évêque de Novgorod, que la grâce et la paix de Dieu accompagnent votre amour pour Dieu. Vous savez que l'évêque de Novgorod qui vous a précédé a reçu du divin et sacré Grand Concile l'honneur de porter quatre croix sur son phélonion. Mais le divin Concile n'a accordé cette distinction qu'à lui seul, non pas pour qu'elle revienne à tous les autres évêques de Novgorod, mais seulement à celui à qui elle a été accordée. Or, notre communauté a appris que vous, contrairement à l'ordre canonique et à la coutume, vous vous êtes approprié un attribut auquel vous n'avez pas droit et que vous portez également quatre croix sur votre phélonion. Non seulement vous êtes coupable de cela, mais vous avez également manqué de respect, d'obéissance et de soumission à Sa Grâce le Métropolite de Kiev et de toute la Russie, le très honorable et bien-aimé frère et co-serviteur de notre communauté dans le Saint-Esprit, ainsi qu'à mon fils, le très noble Prince de toute la Russie, Seigneur Dimitri, en leur résistant et en les contredisant. Apprenant cela, notre communauté fut profondément affligée, en colère et indignée que vous ayez agi ainsi à l'encontre du commandement des canons divins et sacrés. C'est pourquoi nous vous écrivons et vous ordonnons de retirer sans hésiter et sans excuses les croix de votre phélonion : comment osez-vous faire une telle chose pour vous-même ? Ensuite, témoignez du respect, de l'obéissance et de la soumission à sa Grâce le Métropolite de Kiev et de toute la Russie et au très noble Grand Prince. Si vous le faites, vous pourrez encore obtenir la faveur de notre rang et du divin, sacré et grand conseil, et votre pénitence sera atténuée. Si toutefois vous ne vous conformez pas aux ordres et aux prescriptions de notre ordre, nous écrirons à votre métropolite pour lui demander de vous déposer et de vous démettre de votre épiscopat. Faites donc ce qui vous semble le mieux. Que la grâce de Dieu soit avec vous.

Sur l'original, écrit de la main du patriarche : mois de juin, indiction 8.

20. Lettre d'excommunication aux princes russes qui refusèrent de prendre part à la guerre contre le prince lituanien

Juin 1370

Extrait des Acta Patriarchatus, vol. I, p. 523-524

Puisque les plus nobles princes de Russie s'étaient tous entendus et avaient conclu un accord avec le grand-duc de toute la Rus', Sir Dimitri, prêtant serment solennel et baisant la croix, ils s'étaient engagés à combattre ensemble ceux qui étaient étrangers à notre foi, les ennemis de la croix, qui ne croient pas en notre Seigneur Jésus-Christ mais adorent le feu avec perversité et impiété, le grand-duc, fidèle à son serment et à l'accord conclu avec ces princes, plaçant au-dessus de sa vie l'amour de Dieu et le devoir de le défendre et de vaincre ses ennemis, les avait préparés et attendus. Mais ces princes, sans crainte de Dieu ni de leurs serments, les violèrent, ainsi que le baiser de la croix. Non seulement ils ne respectèrent pas leur accord et leur promesse, mais ils s'allièrent au contraire à l'impie Olgerd, qui, s'étant dressé contre le grand-duc, détruisit et ruina de nombreux chrétiens. Ces princes, méprisants et violant les commandements de Dieu et les leurs, Les princes ayant renié leurs serments et promesses sont excommuniés par Sa Grâce le Métropolitain de Kyiv et de toute la Rus', frère bien-aimé et co-serviteur de notre Mésopotamie, inspiré par le saint Esprit. Reconnaissant en cela un péché très grave contre les chrétiens, notre Mésopotamie, pour sa part, excommunie ces princes, car ils ont agi contre la sainte communauté chrétienne. Elle déclare qu'ils ne recevront notre pardon que lorsqu'ils auront tenu leurs promesses et respecté leurs serments, après s'être levés avec le Grand-Duc contre les ennemis de la croix, et qu'ils se seront présentés devant leur Métropolitain pour le supplier d'écrire à notre Mésopotamie à ce sujet. Lorsque le Métropolitain écrira ici qu'ils se sont convertis et ont manifesté un repentir sincère et pur, alors ils seront pardonnés par notre Mésopotamie. Qu'ils sachent donc que l'excommunication est un éloignement total de la sainte Église de Dieu, et qu'ils offrent un repentir sincère et pur afin de recevoir notre pardon.

Inscription sur l'original, de la main même du patriarche : juin, indiction 8.

21. Lettre d'excommunication au prince Sviatoslav de Smolensk

Juin 1370

Extrait des Actes du Patriarcat, tome I, p. 524-525

Très noble grand-prince de Smolensk, roi Sviatoslav, notre peuple a appris que vous avez conclu un accord avec le grand-prince de toute la Russie, le roi Dimitri, vous engageant par serment solennel et par le baiser de la précieuse et vivifiante croix à prendre les armes contre les ennemis de notre foi et de la croix, qui adorent le feu et ceux qui croient en elle. Le grand-prince, conformément à son accord, vous attendait. « Mais non seulement vous n'avez pas tenu vos promesses et vos serments, mais, ayant violé vos engagements, votre accord, votre promesse et le baiser de la croix, vous avez pris les armes avec Olgerd contre les chrétiens, causant la mort et la désolation de nombreux d'entre eux. C'est pourquoi le très révérend métropolite de Kiev et de toute la Russie, frère bien-aimé et compagnon de notre médiocrité dans le Saint-Esprit, vous a excommunié [de l'Église] – et il a bien fait : car ceux qui agissent ainsi, c'est-à-dire qui violent leurs serments, leurs promesses et le baiser de la croix, comme s'il n'existait pas de Dieu qui juge en vérité et punit les criminels, doivent être soumis à un tel châtement et à une telle interdiction. Le métropolite a donc bien agi en vous excommuniant : car vous avez commis un péché grave contre votre foi et votre christianisme. Par conséquent, notre discipline vous a excommunié pour cet acte abominable, et vous ne pourrez recevoir notre pardon que lorsque vous reconnaîtrez le mal que vous avez fait, que vous vous repentirez sincèrement et profondément, et que vous reviendrez en larmes vers votre Seigneur. » Métropolitain, demandez-lui pardon, et lorsqu'il écrira ici à notre discipline. Sachez que l'excommunication exclut définitivement une personne de la sainte Église de Dieu, et que son corps, celui de l'excommunié, demeure indestructible comme témoignage de son acte répréhensible (Ces paroles montrent que le patriarche partageait la croyance bien connue de son peuple en les vurkulaks. Voir « Nomocanon au Grand Trebnik », éd. A. Pavlov, Odessa, 1872, p. 56-60). Aussi, prenez garde et repentez-vous sincèrement, et reconnaissez votre péché. Lorsque vous écrirez ici avec le Métropolite pour demander pardon, vous recevrez de notre humble miséricorde le pardon et l'absolution de vos péchés, et vous serez jugés dignes de nos prières et de nos louanges. Dieu vous pardonnera alors vos péchés devant Lui et sera votre secours durant votre règne et tout au long de votre vie.

27. Lettre au prince Michel de Tver l'invitant à envoyer ses hommes juger le métropolite

Septembre 1371

Extrait des Acta Patriarchatus, vol. I, p. 586

Très noble grand-prince Michel de Tver ! L'archimandrite Théodose, que vous avez envoyé dans notre royaume, est arrivé avec votre émissaire et m'a apporté votre lettre, dans laquelle j'ai pris connaissance de votre requête. En réponse à cette demande, j'ai dépêché mon confident, Jean, auprès de Sa Grâce le métropolite de Kiev et de toute la Russie – celui-là même qui apporte cette lettre à Votre Excellence. J'ai également écrit au métropolite pour lui demander d'envoyer ses boyards, qui viendront ici pour le procès, comme vous le souhaitez. La date de leur comparution est fixée au 11 septembre, si Dieu le veut. Notre symphonie vous écrit, honneur, pour vous ordonner, dès que vous saurez que les hommes du métropolite sont en route, d'envoyer immédiatement vos hommes, les bons boyards, afin que le procès puisse avoir lieu. Si ses gens et les vôtres viennent, tant mieux : le procès aura lieu ici; mais s'ils ne viennent pas, il se passera autre chose, et ce ne sera pas ce que vous avez demandé. Prenez garde, donc, que ni ses gens ni les vôtres ne viennent; envoyez les vôtres dès que vous saurez que les siens sont en route... Vous obtiendrez l'autorisation de ma part.

Écrit sur l'original de la main du patriarche : septembre, indiction 10.

28. Lettre au métropolite Alexis l'exhortant à faire la paix avec le prince Michel de Tver et à ne pas laisser les diocèses lituaniens sans supervision pastorale

1371

Dans l'édition de Miklošić et Müller, cette lettre (non datée) est attribuée au patriarche Calixte et placée entre les actes de 1361-1362 (*Acta Patriarchatus*, vol. I, p. 320-322). Cependant, son contenu indique qu'elle a été écrite en même temps et pour la même raison que les deux lettres précédentes et suivantes.

Votre Grâce, métropolite de Kiev et de toute la Russie, très honorable et bien-aimé frère et condisciple de notre rang dans le Saint-Esprit : que la grâce et la paix de Dieu soient avec vous. J'ai reçu votre lettre, envoyée par votre messenger Avvakum, et j'y ai pris connaissance de votre rapport. Sachez que peu de temps auparavant, j'ai envoyé mon homme de confiance auprès de Votre Sainteté, car le Grand-Duc de Lituanie m'avait fait parvenir une lettre détaillée. J'ai donc jugé nécessaire d'envoyer mon homme auprès de Votre Sainteté avec une lettre de notre loi, dont vous pourrez lire le contenu précis. Après le départ de mon homme, un moine arriva de la part du Grand-Duc Michel de Tver, porteur de sa lettre. À la réception de cette lettre, j'ai pris connaissance de son contenu : il y était longuement question de vous poursuivre en justice, de votre présence au conseil et de l'envoi de ses boyards à la cour. Comment aurais-je pu refuser de lui rendre justice ? C'est pourquoi j'ai écrit à Votre Seigneurie par l'intermédiaire de cet homme, comme vous le constaterez dans ma lettre, vous priant, si possible, de venir ici ou d'envoyer vos boyards, et demandant également au prince d'envoyer les siens, afin qu'un procès puisse avoir lieu. Maintenant que votre homme, Avvakum, est arrivé, j'ai pris connaissance, par votre lettre et ses paroles, de votre requête. Mais, à l'exemple du Christ Pacificateur, je vous réponds et vous exhorte : je ne vois rien de bon dans votre provocation à la discorde avec le prince Mikhaïl de Tver, discorde qui vous oblige à comparaître devant un tribunal. En père et en maître, efforcez-vous de vous réconcilier avec lui et, s'il a péché, pardonnez-lui, acceptez-le comme votre fils et faites la paix avec lui comme avec les autres princes. Quant à lui, comme je le lui écris, il doit se repentir et demander pardon. Cela me paraît bon et salutaire : qu'il en soit ainsi, sans objection. Si vous préférez la justice, je ne m'opposerai pas au jugement, mais veillerai à ce qu'il ne vous paraisse pas pesant. Notre Grâce, comme il a été dit, a écrit une lettre au prince de Tver, que je vous transmets par l'intermédiaire de votre messenger Avvakum. Quand elle vous parviendra, remettez-la à mon envoyé et donnez-lui votre interprète. Il pourra ainsi se rendre auprès du prince, lui montrer ma première lettre et celle-ci, que j'écris aujourd'hui au sujet de la paix, et lui transmettre mes paroles l'exhortant à se repentir et à se réconcilier. J'espère qu'il agira conformément à mes instructions.

Votre Sainteté sait bien que lorsque nous vous avons ordonné, vous étiez métropolite de Kiev et de toute la Russie – non pas d'une partie seulement, mais de toute la Russie. Or, j'apprends que vous ne visitez ni Kiev ni la Lituanie, mais seulement la Russie, laissant le reste du pays sans direction pastorale, sans surveillance ni instruction paternelles. C'est une grave omission, contraire aux canons sacrés. Vous devriez parcourir toute la Russie et témoigner à tous les princes un amour et une affection paternels – les aimer également et leur manifester la même affection, la même faveur et le même amour, non pas en aimant certains comme vos fils et pas d'autres, mais en les considérant tous comme vos fils, en les aimant tous également. Alors ils vous le rendront avec une grande et entière bienveillance, de l'amour et une soumission totale; et, de plus, vous recevrez l'aide de Dieu. Sachez également que j'ai écrit au Grand-Duc de Lituanie, lui demandant, selon l'ancienne coutume, de vous aimer et de vous honorer, comme les autres princes russes, et, lorsque vous vous rendrez sur ses terres, de vous témoigner beaucoup d'honneur, de considération et d'amour, afin que vous puissiez les traverser sans crainte. Et vous, pour votre part, efforcez-vous, autant que possible, de lui témoigner le même amour et la même affection qu'aux autres princes, car sous son autorité se trouve le peuple du Seigneur, nommé par le Christ, qui a besoin de votre surveillance et de votre direction, et il est impératif que vous les aimiez, afin de les voir et de les instruire, eux et le peuple de Dieu. Accomplissez cela avec toute la diligence requise, sans aucune objection. Notre Seigneurie vous a écrit plus longuement à ce sujet

par l'intermédiaire de son envoyé, Jean, et vous en prendrez connaissance en détail. (traduit par A. S. Pavlov)

29. Lettre au prince Michel de Tver concernant la réconciliation avec le métropolite Alexis et le respect du baiser de la croix

1371

Extrait des Acta Patriarchatus, vol. I, pp. 590-592

Très noble grand-prince Michel de Tver, sachez que j'ai dépêché un messager auprès de Son Excellence le métropolite Alexis de Kiev et de toute la Russie au sujet de mes affaires personnelles. Après le départ de mon messager, l'archimandrite Théodose est arrivé avec votre lettre, grâce à laquelle j'ai pris connaissance de votre message. Vous m'avez écrit pour demander l'autorisation de poursuivre votre métropolite, et moi, dans un esprit de justice, je lui ai demandé de venir en personne ou d'envoyer ses boyards, et vous devriez également envoyer les vôtres pour poursuivre les hommes du métropolite. J'ai ensuite écrit à Votre Excellence pour vous expliquer la même chose qu'au métropolite : qu'un procès ait lieu, et poursuivez en justice. Mais je juge préférable de vous écrire autre chose : il est inconvenant et ne sert ni votre âme ni l'honneur de votre famille d'entretenir des litiges, des querelles et des disputes avec votre métropolite; car les querelles et les disputes sont l'œuvre du diable. Quel prince a jamais porté l'affaire devant le métropolite ? Votre père, votre grand-père ou un autre membre de votre lignée s'y est-il jamais rendu ? Abandonnez vos querelles et vos jugements, venez vous réconcilier avec votre père, le métropolite, demandez-lui pardon, repentez-vous, afin qu'il vous accepte et vous aime comme son fils. Il est votre père, et si, en tant que père, il a agi contre vous, vous auriez dû le supporter, ou mieux encore, venir à lui demander sa bénédiction et son pardon, au lieu de le poursuivre en justice : voilà ce que vous auriez dû faire alors. Mais si vous ne l'avez pas fait alors, faites-le maintenant, demandez sa bénédiction et son pardon, et si vous avez péché [contre lui] en quoi que ce soit, corrigez-le : cela servira l'honneur et la gloire de vous et de votre famille, et sera bénéfique à votre âme. [De plus], j'ai écrit à votre métropolite, et si vous vous repentez, il vous accueillera et vous aimera plus qu'auparavant, comme son véritable fils. N'agissez pas autrement que selon ce que je vous écris. Si vous ne le désirez pas, mais recherchez le jugement, je ne m'y opposerai pas; mais veillez à ce qu'il ne vous paraisse pas pénible. Par conséquent, accomplissez ce que j'écris et ce que je vous conseille, car c'est pour votre propre bien. Et si vous êtes réconciliés, comme je vous l'écris, alors vous et le métropolite m'envoyez vos représentants afin que j'en sois également informé : alors moi aussi je vous aimerai, vous bénirai, vous pardonnerai et vous considérerai comme mon véritable fils.

Sachez aussi que la transgression consistant à embrasser la croix est un renoncement à Dieu. Voici ce que nous enseignent les Saints Pères : le parjure est un renoncement à Dieu. Et vers quel autre Dieu se tournera celui qui a renié Dieu ? Car il n'y a d'autre Dieu que notre Dieu. Les Saints Apôtres et les Saints Pères, et avant eux notre Seigneur Jésus-Christ, nous enseignent que celui qui renonce à Dieu est voué au tourment, tandis que celui qui ne renonce pas à Dieu et garde ses commandements a la vie éternelle. C'est pourquoi je vous écris et vous exhorte, comme votre père l'a fait, à vous souvenir du baiser de la croix et à l'observer : car il vaut mieux mourir physiquement sans rompre ce baiser que de mourir spirituellement et de vivre physiquement sans le rompre. Persévérez donc, autant que vous le pouvez, et ne rompez pas le baiser de la croix, même si la mort vous guette, mais efforcez-vous, de toutes vos forces, de faire ce que je vous commande.